



Examen des maquettes Vague 7

CFVU des 19 avril 2018 et 12 juillet 2018
CA du 17 juillet 2018

Maquettes à examiner

- 1) Institut Pythéas Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU)
 - 6 masters

- 2) Faculté de droit et de science politique
 - Capacité en droit

- 3) Modifications des maquettes déjà votées
 - FEG
 - IUT
 - Sciences

OSU : Masters - I

Remarques préliminaires :

- L'OSU a souhaité revalider son offre de formation en comité d'enseignement (2 juillet 2018) en raison des modifications apportées à la suite des navettes avec le VP FI avant passage en CFVU du 19 avril 2018 et après les recommandations émises par celle-ci ;
d'où le laps de temps écoulé avant le passage en CA.
- Introduction de commentaires dans les pdf d'une part pour expliciter les nombreuses alertes émises par le logiciel (notamment sur les effectifs) et d'autre part pour préciser la charge assurée par l'OSU dans les masters co-portés.

Sciences de la mer

- Cadrage respecté (peu de risque de combinatoire à 9 UE/semestre), compte tenu du contenu des options
- Travail de correction effectué

Gestion de l'environnement

- La CFU a demandé de développer les acronymes pour plus de lisibilité sur le ROF.

OSU : Masters - II

Sciences de la Terre et des planètes, environnement

- Le parcours-type du même nom se décline en trois options (*Géologie des réservoirs*, *Géosciences de l'environnement* et *Hydrogéologie*) non votées dans les conseils et non annoncées dans la fiche AOF, mais avec 36 ECTS de TC en M1, et des choix d'UE mutualisés en M1 et M2, donc avis favorable de la CFVU.
- Le dépassement horaire pour deux UE sont du fait de la pédagogie active (sorties sur le terrain notamment).
- Travail de révision effectué.

Biodiversité, écologie et évolution

- Les quelques dépassements horaires sont du fait de la pédagogie active.
- La CFVU a demandé à clarifier les titres avant publication sur le ROF.

Bio-Géosciences (co-portage ESPE et Sciences)

Master présenté en CFVU du 8 février 2018 et CA du 27 mars 2018

Information et médiation scientifique et technique (co-portage ESPE et Sciences)

Master présenté en CFVU du 8 février 2018 et CA du 27 mars 2018

Faculté de droit et de science politique

Capacité en droit

- Régie par le décret 56-348 du 30 mars 1956
- Sur deux années, avec trois cours de 30 heures par semestre en première année (orientation droit public droit privé) et quatre cours de 30 heures en deuxième année (*idem* plus économie politique, procédures) pour un volume de 420 h étudiant.
- On peut considérer la capacité comme un diplôme d'accès aux études universitaires de droit, sorte de DAEU, donc pour les non-bacheliers ; on peut présenter la capacité en droit dès l'âge de 17 ans, avec accès possible direct en L2 de droit si moyenne supérieure ou égale à 15/20.
- Cours du soir donc activité professionnelle possible et la capacité permet de présenter des concours de la fonction publique B (et C).

Modifications des maquettes votées :

1) Faculté d'économie et de gestion

Licence Administration économique et sociale

PT *Gestion des territoires de montagne* (formation implantée à Gap)

Mutualisation d'un ECUE par semestre de L3 avec la licence Gestion (pour l'année 2018-2019)

2) Institut universitaire de technologie

LP Métiers de la gestion et de la comptabilité : responsable de portefeuille clients en cabinet

Nécessité de revoir la maquette afin de pouvoir recevoir l'agrément de l'ordre national des experts-comptables

- La majorité des UE ne changent pas,
- certains enseignements changent de semestre, avec légères variables dans les volumes horaires,
- le fiscal et le social sont mieux distinguées dans des UE différentes, de même que la gestion et la relation client,
- et augmentation du volume d'anglais.

3) Faculté des sciences

Licence d'informatique

Même démarche que pour les demandes précédentes (CA du 26 juin 2018) : les étudiants entrant en L3 du PT informatique vont retrouver l'UE obligatoire « Applications réseaux » déjà suivie en L2, d'où l'introduction d'un choix alternatif pour 2018-2019 par mutualisation d'une UE du PT Maths-informatique « Topologie et calcul différentiel 1 ».

Le surcoût provoqué par le groupe supplémentaire est couvert par la modification du CMI.